

## Présentation du projet de vie institutionnel :

### 1. Introduction générale :

Notre Institut est placé sous la protection de Saint Joseph. Il a été bâti en 1907. La gestion a été confiée à la congrégation des filles de Saint Joseph de Templeuve. Au fil des années, l'institution n'a fait qu'évoluer pour être aujourd'hui un bel établissement agréable, lumineux et convivial.

Sa chapelle permet aux résidents de se recueillir et de participer aux offices (le mardi, jeudi et dimanche à 10h00). Une petite équipe pastorale constituée de bénévoles a pour mission de perpétuer l'esprit religieux de notre établissement. Une aide est proposée aux résidents qui le souhaitent afin de se rendre à la chapelle. La communion en chambre est également possible pour ceux qui le désirent. Chaque évènement religieux est fêté et une crèche vivante est mise en scène chaque Noël. Les funérailles peuvent être également célébrées au sein de notre chapelle.

Notre maison de repos et de soins est située au cœur du village de Néchin dans l'entité d'Estaimpuis, son implantation permet d'accéder facilement aux commerces.

Notre grande maison se veut avant tout chaleureuse et familiale. Elle est composée de 5 quartiers, comme les cinq doigts d'une main qui vous accueille :

Les quartiers St Joseph, Ste Anne, Notre Dame de Lourdes et Ste Bernadette hébergent 121 résidents répartis au bon vouloir d'un hasard qui, à sa guise, favorise de nouvelles relations, crée de nouvelles amitiés, fait renaître ou entretient les anciennes...

L'unité de vie sécurisée est un service plus petit (14 chambres), il reçoit des patients atteints de démence Alzheimer ou syndromes apparentés.

Bien qu'ayant chacun leurs petites particularités chaque service véhicule des valeurs qui nous semblent nécessaires au bien-être de chaque membre d'une famille : le respect, la liberté, la dignité, l'empathie...

### 2. La construction du projet de vie :

Le projet de vie a été élaboré en plusieurs phases :

1ère phase : travail en groupe avec le directeur, le médecin coordinateur, les infirmières en chef, les assistantes sociales, les référentes en démence, la psychomotricienne.

2<sup>e</sup> phase : Présentation au personnel des résultats de l'enquête de satisfaction réalisée début 2023 auprès des familles et des résidents.

3<sup>e</sup> phase : Discussion du projet de vie avec le personnel, la famille et les résidents

4<sup>e</sup> phase : Rédaction finale du projet de vie.

### 3. La philosophie de l'établissement :

- **Nos missions :**

- Prendre « Soins » du résident dans son individualité, en équipe, et ce quel que soit ses difficultés.
- L'accompagner de son arrivée à sa fin de vie.
- Maintenir son autonomie dans la mesure du possible.

- **Notre Vision :**

- Notre maison est un lieu de vie et d'ENVIES.

- **Nos valeurs :**

- L'individualité et la dignité

L'individualité :

Parce que chaque personne est unique par son histoire, ses habitudes, ses convictions, ses goûts et a des besoins qui lui sont propres, nous faisons en sorte d'apporter une réponse personnalisée : respect de son rythme en fonction des possibilités (heure du lever et du coucher), respect des croyances, choix des menus, participer ou pas aux animations, prendre un bain ou une douche, choix des vêtements, choix du mobilier de sa chambre, manger seul ou en collectivité, ...

La dignité :

Il est important que le résident garde sa dignité tout au long de son parcours de vie. C'est la raison pour laquelle nous évitons les soins de force lorsque ceux-ci ne sont pas vitaux.

Lorsque nous nous retrouvons devant un trouble du comportement (et/ou de fin de vie) chez un résident, nous recherchons en premier lieu une méthode alternative dans l'accompagnement. En effet, de part différentes formations (communication non violente, fleurs de Bach, huiles essentielles, ...), parfois nous pouvons éviter d'instaurer un traitement allopathique.

Nous limitons les moyens de contention physique afin que le résident reste libre de ses mouvements. D'autres moyens sont utilisés comme les lits bas, des tapis antichute ou anti-fugue, ...

- Empathie
- Lieu de vie familial et agréable.
- Respect de l'autonomie et de l'indépendance tant que possible afin de maintenir les capacités physiques et cognitives du résident.
- Sécurité : se sentir chez soi, dans son intimité, savoir que l'on prendra soin de moi (personnel attentif et bienveillant), système d'appel infirmier dans chaque chambre.

### 4. L'Accueil :

- Si nécessaire, aller à la rencontre du résident sur son lieu de vie ou à l'hôpital. Elaboration de ses habitudes de vie par un membre du personnel.
- Accueil réalisé par une assistante sociale et les membres de l'équipe.

- Découverte approfondie des lieux de vie et du fonctionnement de l'établissement avec un membre du personnel.
- A l'entrée : préparation de la chambre (affiche personnalisée, remise du menu, du journal « Le Lien », cadeau d'entrée ...).
- Possibilité d'aménager leur lieu de vie avec leurs effets personnels.

## 5. L'Organisation du séjour :

Les visites sont autorisées de 9h à 20h. Une personne est disponible à l'accueil durant cette période. Nous sommes joignables 24h/24. Le résident peut sortir seul ou accompagné de sa famille si nécessaire.

L'organisation du séjour de la personne sera réalisée en fonction de ses besoins. Dans un souci d'amélioration continue, la prise en charge du résident évoluera quand cela sera nécessaire.

Pendant son séjour, le résident pourra profiter des différents espaces de vie de l'établissement notamment : la chapelle, le jardin intérieur sécurisé, le parc, la bibliothèque, les différentes petites salles (salle des fêtes, petits salons, salle des animations, atelier de bricolage, ...), des baignoires adaptées, du snoezelen, d'une série d'équipements mis à sa disposition, ...

Il pourra également participer à diverses animations : activités musicales, manuelles, culinaires, des sorties variées (piscine, sorties en vélo). Une messe est célébrée au sein de notre chapelle 2 à 3 fois par semaine.

Dans les lieux communs de l'Institut, différents animaux de compagnie ont élu domicile (chat, lapins, canards). Les familles qui désirent rendre visite à leur proche avec leur animal de compagnie peuvent le faire sans problème.

## 6. L'Organisation des soins et des services d'hébergement :

Nous essayons de respecter au mieux le résident tant au niveau de l'organisation des soins que du service hébergement.

Cette organisation s'articule autour d'une équipe pluridisciplinaire qui se compose des professionnels suivants : un directeur, le médecin coordinateur, les infirmières en chef, les référentes en démence, les assistantes sociales, secrétaires, kinés, ergothérapeutes, diététicienne, logopède, psychomotricienne, infirmières, aides-soignantes, techniciennes de surface, ouvriers de maintenance, cuisiniers.

En cas de nécessité, nous collaborons également avec une plateforme de Soins Palliatifs.

Nous accordons, aussi, de l'importance au bien-être de notre personnel. Nous demandons aux résidents et aux familles de faire preuve de compréhension et de respect vis-à-vis de celui-ci.

Concernant certains services, nous faisons appel à des prestataires extérieurs (coiffeur, pédicure, lavoir, livraison de courses à domicile, psychologue, dentiste...).

Les repas sont élaborés sur place par un chef cuisinier et son équipe.

## 7. Le travail en équipe :

- Des réunions pluridisciplinaires sont programmées chaque mois.
- Le travail en équipe s'organise autour d'une approche « Humanitude ».  
L'Humanitude est une philosophie développée par Gineste et Rosette Marescotti.  
Malgré les pathologies affectant les capacités cognitives et physiques, la personne âgée continue à avoir besoin d'une relation avec les autres.  
Le patient doit se sentir « humain » pour vivre.  
Cette pratique va donc privilégier le lien entre la personne âgée et le soignant à travers de multiples techniques de soins.
- Il est agencé par quartier. Nous veillons à avoir une stabilité dans les différentes équipes pour une meilleure prise en charge.

## 8. La participation des résidents :

- Réunion du comité des résidents 1x/trimestre.
- Au quotidien, les travailleurs sont à l'écoute du résident, ce qui permet de créer un lien de confiance et favorise la communication.
- Les résidents participent à la vie de la maison par le choix des excursions, des repas à thème, des animations, de projets de vie individualisés (jardinage, menuiserie, peinture sur céramique, ...), participation à la vie religieuse, ...

## 9. La vie affective, relationnelle et sexuelle (VRAS) des résidents :

- Présence dans l'établissement de chambres à deux lits ou d'appartements pour couple.
- Nous sommes très attentifs sur le fait que notre personnel doit s'annoncer avant d'entrer dans une chambre.
- Nous veillons à ce que la chambre de nos résidents soit considérée comme un « chez soi ».

## Notre démarche d'amélioration continue :

### 10. Les objectifs d'amélioration :

- **Rappel de l'objectif d'amélioration N°1 : D'ici décembre 2023, nous respecterons davantage le résident dans son individualité pour l'ensemble de l'institution.**  
*Objectif spécifique 1 : Informer le personnel de notre projet institutionnel.*  
Action 1 : Fixer des dates de rencontre.  
Action 2 : Créer un document « type » à compléter par l'équipe pluridisciplinaire lors de l'entrée du résident concernant les différents besoins.  
Action 3 : Lire le projet de vie.  
Action 4 : Echange d'idées.  
*Objectif spécifique 2 : Mieux connaître le résident.*  
Action 1 : Distribution du questionnaire habitudes de vie à l'entrée.  
Action 2 : Transmettre le questionnaire à l'équipe et en mettre une copie dans le dossier sociale.  
Action 3 : L'équipe pluridisciplinaire va à la rencontre du résident dans les 10 jours de son entrée.  
Action 4 : Histoire de vie  
Action 5 : Présentation en équipe des différentes difficultés observées.  
*Objectif spécifique 3 : Respecter l'intimité du résident*  
Action 1 : Sensibiliser le personnel au fait de frapper à la porte du résident avant d'entrer et de la refermer si nécessaire.  
Action 2 : Pose de drapeaux à la porte des résidents pour signaler au personnel qu'il faut frapper avant d'entrer dans une chambre.  
Action 3 : Appliquer le Toc Toc
- **Rappel de l'objectif d'amélioration N°2 : Favoriser le relationnel**  
*Objectif spécifique 1 : remettre en route les repas entre les résidents et leurs familles.*  
Action 1 : Prévenir la cuisine, le personnel et fixer une date de réouverture.  
Action 2 : Rédiger un document pour en avertir les familles et résidents.  
Action 3 : Organiser la mise en place du projet (qui fait quoi : mettre la table, service, débarrasser, ...).  
Action 4 : Racheter de la vaisselle pour le restaurant, sets de table et serviettes.  
*Objectif spécifique 2 : Stimuler les résidents à se rendre plus régulièrement dans les livings des quartiers.*  
Action 1 : Informer le personnel de la mise en place d'activités dans les livings.  
Action 2 : Réaliser un planning à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.